

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DU 10/11/23 : 69 POINTS À L'ORDRE DU JOUR.

PROJETS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉS, SOUTIEN À LA CULTURE, PARLEMENT EUROPÉEN... UN CONSEIL À L'ORDRE DU JOUR VARIÉ.

Le conseil de l'Eurométropole a approuvé le bilan de la concertation relative au projet de Hub multimodal de Strasbourg – secteurs Halles et arrière-gare - pour l'accueil des cars express, qui s'inscrit dans le cadre du Réseau Express Métropolitain Européen, ainsi que les études de conception, au stade avant-projet et a arrêté le coût total de l'opération évalué à 12,3 M€ HT dont 10,8 M€ HT de travaux.

Il a également approuvé l'avenant n°1 du protocole d'accord sur l'aménagement et le développement du nœud ferroviaire de Strasbourg - ouverture de la gare centrale de Strasbourg à 360° - qui correspond à la déclinaison opérationnelle et à court terme (2027) du protocole approuvé en 2019. Au travers de la réalisation de premiers aménagements en arrière-gare, les travaux permettront de renforcer l'accessibilité tous modes et l'attractivité de la gare centrale.

Dans le cadre des aides financières à la mobilité : aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, aides à la conversion pour les particuliers et professionnels et compte mobilité, le conseil de l'Eurométropole a approuvé les listes des bénéficiaires pour la période allant du 26 avril au 30 septembre 2023 et la mise à jour des règlements.

Dans un objectif partagé avec la Ville, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est, de maintenir et renforcer le siège et les bureaux du Parlement européen à Strasbourg, le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a approuvé l'acquisition d'une quote-part indivise auprès de l'État du bâtiment Osrose 1 pour un montant de 8 025 000,15 € TTC. La répartition de ce bâtiment est établie à 50% pour l'État, 12,5% pour la ville de Strasbourg, 12,5 % pour l'Eurométropole de Strasbourg, 12,5 % pour la CeA et 12,5 % pour la Région Grand Est.

Le conseil eurométropolitain du 10 novembre a également approuvé la formalisation de la collaboration avec l'Eco-organisme ALCOME dans le cadre de l'appel à projets dédié à la mise en place de communication de proximité sur les poubelles et cendriers de rue afin de sensibiliser les fumeurs à un bon geste pour le jet de mégots.

En matière de culture, le conseil du 10 novembre a approuvé le versement de fonds de concours pour les écoles de musique et pour les bibliothèques et médiathèques municipales du réseau « Pass'relle », ainsi que le versement d'une bourse aux promoteurs cinématographiques locaux dans le cadre du dispositif « Aide au concept des œuvres audiovisuelles et cinématographiques ».

Enfin, le conseil a pris plusieurs délibérations pour des interventions ciblées sur des communes, du soutien à la commune d'Eschau pour son projet de visite audioguidées dans le cadre de la stratégie touristique de l'Eurométropole, au programme d'exploitation dans le cadre de la gestion du massif forestier eurométropolitain de Reichstett, en passant par des acquisitions et la constitution de servitudes foncières sur la commune de Mundolsheim dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement.